

1. AMORTISSEMENT DE LA SUBVENTION ATTRIBUEE PAR LE CONSEIL REGIONAL AU TITRE DE LA POSE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAIQUES.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'amortissement sur 15 ans de la subvention du Conseil Régional d'un montant de 27 412,61 €.

2. FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2016.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de reconduire les mêmes taux d'impositions pour l'année 2016, à savoir 11,45 % pour la taxe d'habitation, 19,96 % pour le foncier bâtie et 64,50 % pour le foncier non bâtie.

3. BUDGET PRIMITIF 2016 : COMMUNE BUDGET PRINCIPAL.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget primitif de la commune pour 2016 avec en fonctionnement des dépenses et des recettes équilibrées à 1 505 706 € et en investissement des dépenses et des recettes équilibrées à 1 311 038 €, pour un budget total de 2 816 744 €.

4. BUDGET PRIMITIF 2016 : BOULANGERIE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget 2016 de la boulangerie avec en fonctionnement des dépenses et des recettes équilibrées à 31 050 € et en investissement des dépenses et des recettes équilibrées à 38 232 € pour un budget total de 69 282 €.

5. BUDGET PRIMITIF 2016 : SPIC.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité vote le budget 2016 du SPIC avec en fonctionnement des dépenses et recettes équilibrées à 20 800 € et en investissement des dépenses et recettes équilibrées à 24 804,22 € pour un budget total de 45 604,22 €.

6. BUDGET PRIMITIF 2016 : LOTISSEMENT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le budget 2016 du lotissement, avec en fonctionnement des dépenses et recettes équilibrées à 1 576 007 € et en investissement des dépenses à 807 927 € et des recettes à 1 241 901,86 € pour un budget total en dépenses à 2 383 934 € et en recettes à 2 817 908,86 €.

7. PRIX DES REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE RENTREE 2016-2017.

Le Conseil Municipal, approuve une augmentation moyenne de 2 % du prix des repas à la cantine scolaire pour la rentrée 2016-2017.

8. ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS.

Le Conseil Municipal approuve, par 13 voix pour et 2 contre, attribue 350 € à l'Amicale laïque, 450 € à l'ADMR, 150 € à l'APE Les Cèdres, 10 000 € aux Petits Galopins, 110 € à la Prévention routière, 1200 € à la SPA et 150 € aux Arts'nimateurs du 17.

9. VENTE PARCELLE ZK 164 COMMUNE A SNCF RESEAU.

Délibération reportée.

10. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DE L'ETAT AU TITRE DU FONDS DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT PUBLIC LOCAL POUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITE ET DE REAMENAGEMENT DE LA MAIRIE.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, sollicite une subvention auprès de l'Etat au titre des fonds de soutien à l'investissement public local pour les travaux d'accessibilité et de réaménagement de la mairie.

Affiché le 22 mars 2016

Le Maire,
Jean GORIOUX